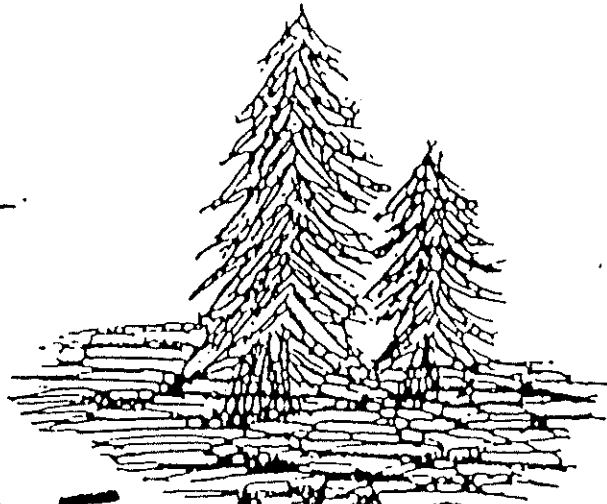
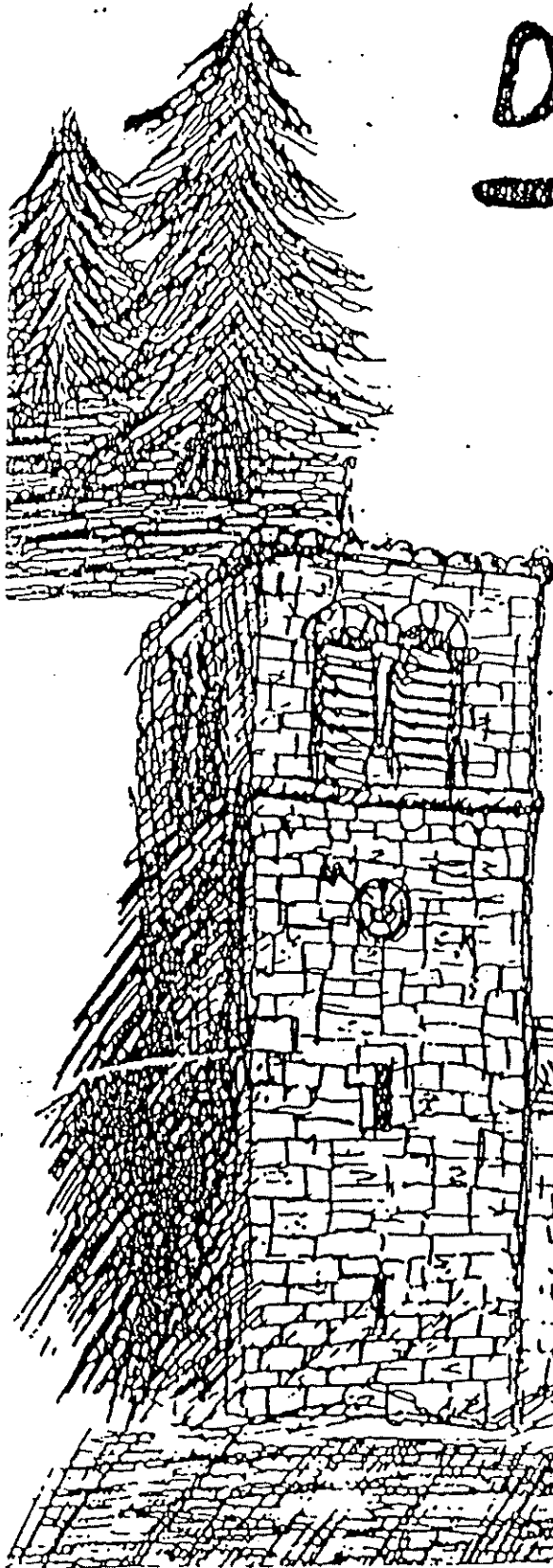


ECHOS



DE NOS



SAPINS

n° 18

Juillet 1992

## SERVICES MUNICIPAUX

SECRETAIRE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 H 30 à 17 H 30
- le mardi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le jeudi de 9 H à 11 H 30
- le vendredi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le samedi de 9 H à 11 H 30.

Permanence pendant les vacances : du 14 Juillet au 15 Août,  
une permanence sera assurée les :

- MARDIS : de 16 H 30 à 18 H
- VENDREDIS : de 15 H à 17 H 30
- JEUDIS : de 10 H à 12 H
- SAMEDIS : de 10 H à 12 H

En dehors de ces heures, vous pouvez joindre le Maire ou les  
Adjoints aux numéros de téléphone habituels.

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60

MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29

Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48

Mme PAULET M. 71.61.17.68

M. CIGIOTTI O. 71.66.23.59

Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à  
votre disposition.

ASSISTANTE SOCIALE : Madame DREVET.

Permanence : le jeudi matin de 9 H à 10 H,  
en Mairie.

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

### VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. CHARRAS J.
- . M. EPALLE C.
- . M. MANEVY M.
- . M. RASCLE M.

### URBANISME :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme PAULET M.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. EPALLE C.
- . Mme RASCLE R.

### BUDGET ET FINANCES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. BRUNON J.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. DIGONNET H.
- . Mme THEVENET M.C.

### ECOLES, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme THEVENET M.C.
- . M. BRUNON J.
- . M. CHARRAS J.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme RASCLE R.

### LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. CROZE A.
- . M. DIGONNET H.
- . M. GUILLAUMOND J.
- . M. MANEVY M.

### BULLETIN ET INFORMATIONS MUNICIPALES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . Mme PAULET M.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme THEVENET M.C.

## LE MOT DU MAIRE

Puis-je vous l'avouer...? C'est un Maire heureux et fier qui a accueilli les 30 et 31 Mai dernier, ce Grand Concours Régional de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Heureux, car ces 2 journées se sont parfaitement déroulées : notre SAINT-ROMAIN en fête, merveilleusement décoré, une organisation impeccable, une gaieté et une bonne humeur générales, et le beau soleil du dimanche après-midi : oui, on se sentait bien ce jour-là à SAINT-ROMAIN.

Fier, car notre petite commune a fait preuve d'une exceptionnelle qualité pour rassembler tant de talents et de bonnes volontés. BRAVO et MERCI , à tous ceux, si nombreux, qui ont concouru à cette belle réussite. Confection de kilomètres de guirlandes et fleurs décoration de la commune, accueil et hébergement des participants, service d'ordre et de sécurité, installation des tables et buvettes, éclairage et sono, sièges et tables par centaines, repas pour tous : pour tout cela, le concours de tous, et chacun à sa place. Il fallait le faire : ce fût fait et bien fait.

Un merci à toutes les communes voisines qui nous ont prêté largement salles d'appoint et matériels, à nos entreprises, commerçants et sociétés qui ont généreusement apporté coupes et dons divers.

Et puis- je ne les oublierai pas- un grand BRAVO à notre Société " le Bon Air" qui pendant des mois a su mettre en place toute cette organisation et vous offrir en même temps ses magnifiques prestations de musique et twirling et cet inoubliable moment théâtral du Samedi soir où acteurs et costumiers se sont surpassés pour notre plus grand plaisir.

Nous n'oublierons pas de sitôt les 20 ANS DU BON AIR

ENCORE MERCI A TOUS

Voté le 3 Avril 1992, notre budget se résume ainsi :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT  
-----

a) Les recettes :

- Impôts locaux sur les ménages	420.000 F
- " " Taxe professionnelle	403.000 F
- Redevances pour ordures ménagères	87.000 F
- Allocation compensatrice de l'ETAT,	
- sur taxe d'habitation	19.000 F
- sur taxe professionnelle	74.000 F
- Dotation globale de fonctionnement de l'ETAT	959.000 F
- Revenus de nos immeubles et salle des fêtes	73.000 F
- Intérêts financiers reçus sur nos créances	48.000 F
- Divers	54.000 F
	2.137.000 F

b) Les dépenses :

- Personnel, gestion générale et fournitures	474.000 F
- Entretien, électricité, eau, assurances	220.000 F
- Intérêts financiers sur nos dettes	190.000 F
- Participations diverses *	271.000 F
- Impôts et taxes	43.000 F
- Divers	43.000 F
- Excédent économisé pour investissements	896.000 F
	2.137.000 F

\* Les principales participations sont :

Aide Sociale	82.823	} à Département
Service incendie	16.801	
O.G.E.C.	36.000	} Ecole Privée
SICTOM (Ordures ménagères)	88.200	} Syndicats Intercommunaux Divers
Syndicat d'Initiative	9.000	
Ecole de LICHEMIALLE (travaux)	8.399	
Syndicat DUNIERES/ST.ROMAIN	4.500	
Divers Syndicats Intercommunaux	8.390	
Syndicat des Eaux	9.500	

## II - SECTION INVESTISSEMENT

---

### a) Les recettes :

- Subventions sur travaux de voirie	20.000 F
- " des BATIMENTS DE FRANCE	80.000 F
- Epargne sur budget de fonctionnement	896.000 F
- Remboursement TVA et taxe d'équipement	79.000 F
- " de capital sur nos créances	194.000 F
- Amortissement	10.000 F
- Emprunt long terme pour achat immeuble	320.000 F
- Autre emprunt long terme	120.000 F
- Ouverture de crédit court terme sur TVA	270.000 F

---

I.989.000 F

### b) Les dépenses :

- Remboursement d'emprunts	246.000 F
- Eclairage Public	15.000 F
- Matériels divers	46.000 F
- " pour Pompiers	28.000 F
- Acquisition de terrains	50.000 F
- Travaux sur bâtiments divers	40.000 F
- " sur EGLISE - 2e tranche	842.000 F
- Honoraires architectes	96.000 F
- Travaux de voirie	270.000 F
- Affectation ASSAINISSEMENT	36.000 F
- Achat d'immeuble	320.000 F

---

I.989.000 F

## III - INVESTISSEMENTS "SECTION ASSAINISSEMENT"

---

### a) Les recettes :

- Amortissements	23.000 F
- Affectation du budget principal	36.000 F

---

59.000 F

### b) Les dépenses :

- Remboursement d'emprunts	18.000 F
- Travaux sur station de relevage eaux usées	41.000 F

---

59.000 F

## QUELQUES REMARQUES SUR CES BUDGETS

---

En FONCTIONNEMENT, on notera la très faible augmentation de ce budget par rapport à celui de 1991 : + 1,3 %. Nos dépenses courantes augmentant cependant de 6,4 %, notre excédent économisé pour investissements baisse de 5 % ; il reste cependant élevé, puisqu'il représente 42 % de nos recettes. La dotation globale de l'ETAT n'augmente, pour sa part, que de 2,4 % : c'est bien maigre !

Le Conseil a donc jugé nécessaire une légère augmentation de nos TAUX D'IMPOTS, mais, vous pouvez constater, ci-dessous, que notre commune reste très raisonnable en ce domaine :

	<u>Taxe habitation</u>	<u>Foncier Bâti</u>	<u>Foncier Non Bâti</u>	<u>Taxe Professionnelle</u>
ST ROMAIN 1991	4,33	7,18	39,84	9,60
" 1992	4,63	7,68	41,43	idem
MOYENNE HTE LOIRE 1991	8,13	13,84	50,63	

Si les taux de notre Commune étaient seulement égaux aux taux moyens des communes de la HTE LOIRE, nos recettes, pour les seuls 3 impôts sur les ménages, augmenteraient de 263.000 Francs par an, soit + 60 % par rapport à leur montant actuel de 439.000 F. Bien entendu, les porte-monnaie des contribuables que nous sommes seraient allégés d'autant ...!

Ajoutons, enfin, que pour les recettes d'INVESTISSEMENT, l'emprunt prévu de 120.000 Francs ne sera, très probablement, pas effectué, les comptes de 1991 recélant des excédents de plus de 100.000 Francs qui seront donc repris au budget supplémentaire de 1992.

Notons, également, que nous inscrirons, en cours d'exercice, une créance de 456.000 F sur le Département de la HTE LOIRE, montant des subventions en annuités accordées par le Conseil Général pour les travaux sur l'Eglise.

Monsieur Du PELOUX m'a demandé de rédiger, pour le bulletin municipal, un petit article permettant d'y voir un peu plus clair sur l'avenir de l'agriculture à ST ROMAIN. Une telle approche est difficile à la veille de changements importants dans les orientations données tant par la Communauté Economique Européenne (CEE) que par PARIS à la politique agricole. J'essaierai, néanmoins, de vous donner quelques points de repères et réflexions qui ressortent des grands débats actuels, tant aux niveaux international, national ou départemental.

Tout d'abord, il faut songer au paradoxe opposant quelques pays (comme le nôtre) disposant de denrées alimentaires en quantité excédentaire à ces millions et millions d'hommes qui eux sont condamnés à ne jamais manger à leur faim, voire à en mourir. Sauf à ne pas avoir de "coeur", comment accepter cette injustice qui veut que l'on ne commerce qu'avec les pays capables d'échanger ou de payer ??? Pourtant les faits sont là ! Les pays en voie de développement (ou d'appauvrissement), ainsi que la plupart des pays de l'EST, sont incapables de payer les denrées alimentaires qui leur font défaut, même aux cours mondiaux (blé à 60 ct le Kg par exemple). Devant cette situation, certains "stratèges internationaux" pensent que l'arme alimentaire remplacera l'arme nucléaire en tant que moyen de dissuasion. Cela veut dire que les pays qui posséderont les denrées agricoles s'en serviront comme d'un moyen de pression sur les pays connaissant eux au contraire des besoins pour mieux les asservir.. et les maintenir en situation de dépendance.

A travers cette analyse, chacun peut comprendre pourquoi les Européens, d'une part, et les Américains, d'autre part, "se battent" les marchés solvables à l'exportation, ainsi que la place de N° I des pays producteurs de matières alimentaires (objet des discussions du GATT).

Il faut savoir que, dans les années 60, l'Europe était largement déficitaire dans presque toutes les grandes productions : blé, maïs, lait, viande... Depuis la mise en place du traité de Rome, cette situation s'est totalement inversée et l'Europe (la France est dans la CEE le 1er producteur agricole), d'année en année, a pris des marchés aux Etats-Unis. Ce phénomène de montée en puissance de l'agriculture s'est accompagné, chez nous, d'une baisse en valeur constante des denrées alimentaires. Ainsi, dans les années 50, 53 % du budget des ménages était consacré à l'alimentation. Aujourd'hui, le "panier de la ménagère" ne représente plus que 17 à 18 % des dépenses des ménages. Des études récentes montrent que, de ces 17 à 18 % consacrés à l'alimentation par les français, le revenu des agriculteurs n'intervient qu'à hauteur de 4 %. Cette évolution est dû, évidemment, au progrès génétique qui améliore les rendements (animaux, céréales, variétés) mais aussi à la rapide mécanisation que nous avons connue depuis 30 ans. Cette mutation profonde ne s'est pas faite sans "dégâts". Durant ces 10 dernières années, nous savons que plus du tiers des exploitations agricoles a disparu dans notre Département. Sur notre commune, combien de villages ont vu partir presque tous leurs agriculteurs : les Chaizes, les Vialletons, la Faye, Chambaud. Les bureaucrates de Bruxelles nous disent qu'un autre tiers des agriculteurs doit s'en aller ! Pour aller où ? Aller augmenter les rangs des 3 millions de chômeurs ? Aller s'entasser dans les "guetos" situés à la périphérie des grandes villes ??? Ce ne peut être notre choix !

Face à cette nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) tant décriée ces jours derniers, il ne faut pas pour autant tomber dans le pessimisme le plus obscur. En effet, les débats divers qui se tiennent au Parlement, dans les régions, quant à l'avenir de notre agriculture de montagne, font ressortir que des rôles nouveaux vont être confiés aux agriculteurs.

1°) Dans le domaine de la production. Alors que les principales productions sont encadrées par des quotas (lait, viande bovine, moutons, céréales) nous allons devoir nous engager dans la mise en place de production de qualité, consécutivement à une marche arrière dans la course aux rendements. Ces produits de qualité, demandés par une partie des consommateurs, devront mettre en valeur la notion de pays d'origine (comme nous le connaissons pour les bons vins, certains fromages...) Les agriculteurs devront retrouver leur fonction commerciale pour écouler des marchandises élaborées, finies.

2°) - La diversification devient une obligation. Les quantités de lait, de viande, produites sur une ferme ne pouvant être augmentées, il faudra trouver d'autres productions ou occupations à mettre en place, notamment lors de l'arrivée d'un jeune aide familial ou d'un jeune désirant s'installer. La production de petits fruits (fraises, framboises, myrtilles...) est une solution intéressante. Faut-il rappeler que les agriculteurs de ST ROMAIN ont été à l'origine de cette mise en place qui concerne aujourd'hui 100 producteurs en Hte Loire, pour une production espérée en 1992 de 200 Tonnes, sous les marques "Perles Rouges et Perles Noires des Monts du Velay". De même qu'avec la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général, les agriculteurs qui souhaiteraient avoir une activité touristique peuvent disposer de conseils, de subvention d'investissement pour la création de chambres ou de tables d'hôte. Notre commune qui possède un patrimoine forestier important, des chemins pédestres, un beau paysage et des habitants chaleureux, devrait s'investir dans cette nouvelle forme de tourisme, très appréciée aujourd'hui. Il va de soi, qu'avant de faire du nouveau, il faut conserver chez nous ce qui existe déjà : l'entretien et l'exploitation de la forêt, ainsi que la production de paille de seigle triée.

3°) - La mission d'entretien de l'espace. Aujourd'hui, personne ne conteste qu'il faut revenir à une véritable politique d'aménagement du territoire. Celle-ci devrait nécessairement permettre un rééquilibrage entre les grandes villes et les campagnes françaises (aides aux créations d'emploi en zones rurales, maintien des services publics). A travers cette volonté de maintenir des actifs en zones rurales et la nécessité d'entretenir le paysage (pour que les terres ne soient pas livrées à la friche), le rôle d'entretien du patrimoine paysager tenu par les agriculteurs va être reconnu. Comment faire autrement alors que l'on sait que la friche chasse le tourisme et que les budgets des collectivités locales ne peuvent prendre en charge un contingent de fonctionnaires chargés de nettoyer la nature ! Le revenu des agriculteurs sera fait, pour une part, de la vente à perte de ce qu'ils produisent du fait de prix à la production inférieurs aux prix de revient, et, d'autre part, d'aides conjoncturelles ou compensatrices prenant en compte la spécificité de la montagne. Je dois souligner que les agriculteurs préféreraient vivre de leur production vendue à un juste prix. Hélas !



Malgré la difficulté indéniable que beaucoup d'entre nous ont d'appréhender l'avenir de notre agriculture et des zones rurales, nous devons surtout nous accrocher à toutes les solutions permettant de conserver un tissu humain minimum. Aussi, devons nous aider les jeunes et les familles souhaitant rester au pays et dans ce métier certes difficile. ST ROMAIN a, néanmoins, la chance d'avoir un taux de succession légèrement supérieur à la moyenne départementale avec des jeunes agriculteurs qui ont suivi une formation agricole intéressante. Sachons les garder, car nous devons nous rappeler cette maxime : "Tant qu'il y aura des hommes, il y aura un chemin".

Michel PEYRARD

Président du Syndicat Agricole

## LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

### LES TRAVAUX DE L'EGLISE :

=====

La deuxième phase des travaux s'est achevée fin Mai.  
Elle a porté sur :

- La réfection complète de la toiture du clocher
- Le piquage de l'ancien crépi sur tous les murs extérieurs
- Le remplacement des pierres abîmées ou éclatées et la réparation de certaines parties de murs fragiles ou détériorées.
- Le jointage complet des pierres par un enduit à la chaux aérienne, dit "enduit à pierre vue"
- Le drainage de tout le pourtour de l'église
- Le changement de tous les cheneaux et descentes, ainsi que le conduit de fumées du chauffage, placé dorénavant dans le clocher.
- La protection des vitraux par un verre de sécurité, après suppression des anciens grillages.
- La restauration du portail, en particulier dans sa partie basse.

L'ensemble extérieur de l'église est donc maintenant achevé. En même temps que nous y aurons effectué les travaux indispensables à sa conservation, nous nous serons efforcés de lui redonner son visage et son style primitifs : extérieurement, notre église a aujourd'hui retrouvé très exactement son aspect du 16/17e siècle.

Il reste maintenant à faire les travaux intérieurs. Ce sera la 3ème et dernière phase. Le Conseil y réfléchit et souhaiterait l'entreprendre en Octobre, en concertation avec la Paroisse. Ces travaux nécessiteront la mise hors service de l'église pendant 4 ou 5 mois ; les célébrations du culte se feront alors à la salle des fêtes.

A ceux d'entre vous qui s'interrogent sur le coût de ces travaux, nous pouvons dire, d'ores et déjà, que les prix ont été bien tenus : nous sommes en-dessous des marchés conclus pour les deux premières phases achevées (économie de 80.000 F environ). En estimant que la 3ème phase se réalisera au prix du marché, le bilan définitif s'établira ainsi :

. Coût des travaux, toutes taxes comprises et honoraires inclus : 2.704.000 F

De ce montant total, il faut déduire :

- TVA remboursée par l'ETAT en 93, 94 et 95 :  
- 424.000 F, soit 2.280.000 F

- et les subventions obtenues, soit :

. 1ère subvention du DEPARTEMENT :	208.000
. 2ème " " :	248.000
. 1ère " des BATIMENTS de FRANCE :	80.000
. Subvention SAUVEGARDE ART FRANCAIS :	100.000
. " attendues sur 3e tranche:	150.000

---

TOTAL SUBVENTIONS : 786.000

- 786.000 F

---

DEPENSES NETTES A CHARGE DE LA COMMUNE : 1.494.000 F

Au plan du financement :

- Les T.V.A. remboursables sont financées par des facilités de crédit à court terme (18 mois environ).

- Les deux premières tranches sont payées sans appel à l'emprunt long terme.

- La troisième tranche nécessitera un emprunt long terme, mais, celui-ci sera gratuit puisque ses annuités (sur 10 ans) seront exactement compensées par les annuités du Département (subventions en 10 ans).

Compte tenu de l'importance et de la qualité des travaux réalisés, on peut considérer que cette opération aura été faite dans de bonnes conditions financières. Elle place, en tout cas, les conseils municipaux futurs à l'abri de toute surprise pour de nombreuses années.

## LA ZONE D'ACTIVITES DE CHAMBAUD

=====

Dans nos derniers bulletins, nous vous avons régulièrement entretenu des projets du Syndicat Intercommunal DUNIERES - ST.ROMAIN. Aujourd'hui, après 2 années d'études et de recherches, nous voici entrés dans la phase active des réalisations :

1°) Notre Syndicat vient de s'élargir à la Commune de RIOTORD avec laquelle nous poursuivions des discussions depuis plusieurs mois. Les 3 conseils municipaux concernés ont approuvé à l'unanimité cet élargissement dans le courant de Mai et fixé, ainsi, la part des communes dans le Syndicat :

DUNIERES : 52 %      ST ROMAIN : 24 %      RIOTORD : 24 %

En regroupant nos 3 communes (5.000 habitants) dans une même volonté d'action :

- Nous sommes plus forts pour préserver et développer la vie économique de notre secteur face aux pôles industriels très actifs qui nous entourent.

- Nous donnons à notre entreprise commune une meilleure sécurité financière.

- Nous évitons l'émiettement des zones d'activités et nous nous donnons des moyens renforcés pour une meilleure qualité des travaux : câbles EDF et PTT enterrés, routes, station d'épuration, etc...

- Nous bénéficions de subventions plus importantes accordées à ce type de regroupements communaux.

2°) Les acquisitions foncières sont terminées ; le Syndicat dispose d'un ensemble de 12 hectares à CHAMBAUD.

3°) La première tranche de travaux vient de démarrer pour se terminer à l'automne : elle nous permettra d'offrir à la vente 70.000 m<sup>2</sup> de plates-formes viabilisées, dont les 2/3 (45.000 m<sup>2</sup>) sont, d'ores et déjà, retenus. Après ces premières ventes, il restera donc 3 lots disponibles de 8/9.000 m<sup>2</sup> chacun. Une 2ème tranche de travaux pourra ultérieurement permettre de disposer de 25.000 m<sup>2</sup> supplémentaires.

4°) Deux entreprises sont prêtes à s'installer sur le site,  
dès que le Syndicat leur livrera les plates-formes :

a) La Société LEYGAPLAST (Président : M. Henri GRANGE)  
Il s'agit d'une entreprise de production et transformation  
de plastique qui regroupera, sur le site de CHAMBAUD, l'ensemble  
de ses 3 usines, dont la plus importante est actuellement à  
RIOTORD. Le projet s'étend sur 36.000 m<sup>2</sup>, dont 10/11.000 m<sup>2</sup>  
de bâtiments couverts ; il se fera en 2 étapes, la plus importante  
intervenant dès 1993. Dans la phase finale de son projet, la  
Société LEYGAPLAST emploiera sur le site une centaine de personnes,  
tandis qu'elle créera de nouvelles activités dans son usine  
actuelle de RIOTORD.

b) La Société DUMERIC (Président : M. DEGLISE)  
C'est une entreprise de mécanique générale, actuellement  
installée à DUNIERES. Trop à l'étroit et sans possibilités de  
développement dans ses locaux actuels, elle se transférera en  
totalité à CHAMBAUD. Cette usine emploiera, environ, cinquante  
personnes.

En dehors de ces 2 entreprises, le Syndicat Intercom-  
munal poursuit ses prospections pour de nouveaux développements,  
dans une conjoncture générale qui reste cependant difficile.

## CONNAISSONS MIEUX NOTRE COMMUNE

### EAU ET ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE

=====

Au moment où la presse et la télévision attirent souvent notre attention sur les problèmes, parfois difficiles, d'alimentation en eau (particuliers, industrie, agriculture, etc...) et de pollution, il nous a paru intéressant de rappeler quelle est la situation de notre commune.

#### I/ - LE RESEAU D'EAU POTABLE

La quasi-totalité de la distribution d'eau est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semène qui regroupe 8 communes représentant 11.500 habitants, plus quelques habitants de DUNIERES.

C'est en 1960, que le Conseil Municipal de ST ROMAIN a pris la sage décision d'adhérer à ce Syndicat qui venait d'être créé peu de temps avant. C'est le Syndicat qui est propriétaire de tous les réseaux et installations techniques ; il en assure le fonctionnement et l'entretien, en même temps qu'il procède à tous les investissements nécessaires au bon accomplissement de sa mission. C'est, également, le Syndicat qui fixe le prix de l'eau et facture directement ses abonnés. Le Syndicat est actuellement présidé par Monsieur Pierre ROYON, maire de ST JUST MALMONT, et son comité est composé de 2 représentants de chacun des conseils municipaux des communes adhérentes ; son siège est à STE SIGOLENE et il est dirigé par Monsieur PAILLET.

Au plan pratique, le Syndicat des Eaux de la Semène, c'est :

- une usine de traitement de l'eau potable, située à LHERBRET, sur la commune de ST JUST MALMONT. Cette usine traite plus de 90 % de l'eau distribuée : actuellement, 1 million de m<sup>3</sup> par an. De très importants travaux d'extension et de modernisation ont été fait en 1991 pour un montant de 7,5 millions de francs. C'est, donc, une usine très moderne produisant une eau de très bonne qualité et qui peut, dorénavant, traiter jusqu'à 5.600 m<sup>3</sup>/jour, soit 2 millions de m<sup>3</sup> par an.

- 270 kilomètres de canalisations.

- 4 stations de pompage.

- 27 réservoirs intermédiaires, d'une capacité de 6.900 m<sup>3</sup>, auxquels s'ajoutera, en 1993, un nouveau réservoir de 500 m<sup>3</sup>.

- C'est aussi 3 fontainiers permanents qui assurent le fonctionnement et l'entretien de l'ensemble, dont Monsieur MALLET que vous connaissez bien puisqu'il a en charge le secteur de ST ROMAIN.

- C'est, également, un chiffre d'affaires de 4 millions de francs, environ, avec 5.750 abonnés auxquels le Syndicat a distribué en 1991 un total de 948.000 m<sup>3</sup> d'eau.

Au regard de toutes les difficultés d'approvisionnement en eau que l'on peut rencontrer ici ou là, le Syndicat des Eaux de la Semène a su faire face à tous les développements de ces dernières années et nous offre une très bonne sécurité pour l'avenir, en même temps, qu'une eau de très bonne qualité. Le maintien de cette qualité et la nécessité d'un entretien constant du réseau entraîneront certainement des hausses de prix dans les prochaines années, mais, ceux-ci sont et demeureront très raisonnables par rapport à la moyenne française ou européenne.

## 2/ - LE RESEAU DES EGOÛTS ET L'ASSAINISSEMENT

Contrairement à l'alimentation en eau potable, les réseaux d'égoûts et les installations collectives d'épuration des eaux usées sont propriété de la Commune et gérés directement par la municipalité.

Dans le bourg, le réseau d'égoûts a été créé au fil des ans depuis plusieurs décennies et, c'est en 1978/79 que le Conseil Municipal a décidé l'installation d'une station d'épuration des eaux usées à RULLIERES. Les égoûts existants ont alors été complétés et connectés. Pour la partie Sud du bourg, les eaux usées vont à la station par simple gravité, tandis que pour la partie Nord (Les Châtaigniers, Vinçon, et Montchouvet), elles sont reprises par pompage (au bas des Châtaigniers) et renvoyées par le réseau principal à la station. Celle-ci fonctionne aujourd'hui de façon correcte et permet l'évacuation régulière des boues récupérées. Son fonctionnement bénéficie de l'assistance technique régulière d'un technicien compétent qui nous informe systématiquement des résultats constatés.

Au cours des 3 dernières années, votre Conseil a poursuivi un effort très important dans ce domaine de l'assainissement :

- renforcement et création de déversoirs d'orage, évitant la saturation de la station.

- réfection de la station de relevage des Châtaigniers : 2 pompes tournent maintenant en alternance ; si l'une tombe en panne, le pompage est donc maintenu en permanence.

- création d'un réseau d'égoûts à MONTCHOUVET :  
II logements raccordés.
- création d'un réseau d'égoûts aux DEVIERES :  
9 logements raccordés.
- création d'un réseau d'égoûts à LA FAYE avec  
bassin d'épuration par lagunage (I.000 m2) :  
35 logements raccordés.

Le montant total de tous ces travaux sur 3 ans s'élève à I.I08.000 F toutes taxes comprises et la Commune a reçu en contrepartie :

174.000 F de l'Etat en remboursement de T.V.A.

393.000 F de suventions du Département et de l'Agence  
de Bassin

---

soit : 567.000 F d'aides diverses, laissant donc à notre charge 54I.000 F qui ont été entièrement autofinancés par nos budgets.

Grace à la continuité des efforts entrepris par les diverses municipalités, nous avons aujourd'hui, sur la Commune, 238 logements (principaux ou secondaires) raccordés à un réseau d'égoûts et un traitement collectif des eaux usées. Compte tenu des 439 abonnés du Syndicat des Eaux, nous pouvons considérer qu'une bonne moitié des habitants de ST ROMAIN bénéficie de ces installations : c'est sans doute un niveau correct, compte tenu de la grande dispersion de notre habitat.



QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES

L'ORGANISATION DE LA GENDARMERIE

\*\*\*\*\*

Jusqu'à fin 1990 environ, l'organisation était simple : ST ROMAIN dépendait exclusivement de la Brigade de STE SIGOLENE qui couvrait, également, les communes de STE SIGOLENE, ST PAL et LES VILLETES.

Depuis 1991, et, afin de mieux répartir la charge des astreintes de nuit, notre brigade de STE SIGOLENE travaille en binôme avec celle de DUNIERES : c'est donc l'une ou l'autre de ces brigades qui, selon le jour de la semaine, assure cette astreinte de nuit.

En même temps a été créé au PUY le Centre Opérationnel de la Gendarmerie qui centralise tous les appels téléphoniques du Département : c'est le n° I7 (Le système est le même pour les Pompiers avec le n° I8).

Quand vous avez besoin d'appeler la Gendarmerie, vous faites donc un seul numéro : le I7.

- Si c'est dans la journée (entre 7 H et 19 H), vous serez mis aussitôt en communication avec la brigade de STE SIGOLENE : rien n'est donc changé.

- Si c'est la nuit, votre appel arrivera directement au Centre Opérationnel du PUY et c'est lui qui prendra votre message. A partir de vos indications, il alertera, alors, la brigade d'astreinte (STE SIGOLENE ou DUNIERES) et, éventuellement une autre brigade proche (ST DIDIER) si celle-ci est déjà dehors en patrouille. Sachez qu'avec cette nouvelle organisation, il y a toutes les nuits sur notre secteur une brigade en patrouille sur le terrain.

Une recommandation importante, quand vous avez la communication avec le Centre Opérationnel du PUY, soyez très précis dans les informations que vous lui donnez : nature de l'évènement, lieu etc... la rapidité de l'intervention en sera facilitée.

## UN SAINT-ROMAIN PLUS PROPRE

\*\*\*\*\*

A la suite de quelques rappels émanant de la Préfecture et concernant les carcasses abandonnées, le Conseil Municipal a décidé de prendre le " TAUREAU PAR LES CORNES ".

Avec l'aide des équipes de l'abbé JAMOND de DUNIERES et la bonne volonté de très nombreux habitants, un ramassage a pu être effectué sur la quasi-totalité de la Commune : vieilles carcasses de voitures, vieilles ferrailles, bidons et déchets divers, la collecte a dépassée les 30 TONNES !!!.

L'opération n'est pas tout à fait terminée quand nous éditons ce bulletin, cela permettra d'encaisser une recette qui sera versée en totalité à des oeuvres travaillant pour le Tiers-Monde.

Notre Saint-Romain est maintenant plus propre et donc plus accueillant pour tous. MERCI à tous ceux qui ont permis cette opération et en particulier à Notre Ami JEAN CHARRAS qui a veillé à son bon déroulement.

## CENTRE DE LOISIRS - ETE 92 -

\*\*\*\*\*

Bientôt les vacances. Nous renouvelons pour cette année la mise en place d'un centre de loisirs pour les enfants de la commune entre 4 et 14 ans.

A ce jour 34 enfants sont inscrits. Ils seront encadrés par AGNES MARCONNET qui assumera les fonctions de directrice et par VERONIQUE POINAS et FREDERIQUE PEYRARD. Le centre fonctionnera du 15 juillet au 7 Août.

Pour simplifier les démarches administratives, le centre est placé sous la responsabilité de l'ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES de Saint-Romain.

Nous en profitons pour remercier l'équipe de mamans qui a bien voulu prendre en charge cette association, et qui s'est beaucoup investie pour la préparation de ce Centre :

- Madame SEIGNOVERT Josée.
- Madame DUMOND Christine
- Madame DURIEUX Christiane

Comme l'an dernier, de nombreuses activités seront proposées aux enfants. Nous leur laissons la surprise. Nous espérons que ces journées seront très enrichissantes; c'est là notre seul souhait.

## A LA CLE DES CHAMPS

\*\*\*\*\*

C'est Monsieur et Madame OLIVIER, de FIRMINY, qui viennent de reprendre le Bar-Tabac tenu jusqu'alors par Madame SARRON. Nous leur souhaitons la bienvenue à Saint-Romain et leur disons :

- BONNE CHANCE -

A L'ECOLE PRIVEE DU BOURG

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CLASSE DE MER :

=====

Lundi 18 mai était un grand jour pour les CP CE et CM. En effet, ils partaient pour dix jours en classe de mer à AGDE, accompagnés de leurs maîtresses : Mme MICHEL et Mlle SUC et de deux mamans : Mmes BASTION et THEVENET. Les CE2 CM racontent :

"Le voyage en train nous a paru long mais agréable. Nous nous sommes installés dans le centre de vacances de BATIPAUME. La cuisine était bonne et variée et nous étions bien logés. Nous avons profité du grand parc bien équipé en jeux.

.. Quand le beau temps le permettait, nous allions à la plage nous baigner, ramasser des coquillages et construire des châteaux de sable.

De nombreuses visites nous ont permis de découvrir le littoral et la région.

A SETE, nous étions sur les quais au retour des chalutiers chargés de poissons très divers. Nous avons eu la chance d'assister à la criée électronique.

A BEZIERS, nous nous sommes intéressés au fonctionnement des écluses construites sur le canal du Midi. Nous avons également admiré la crèche animée.

Au GRAU d'AGDE, nous avons embarqué pour une promenade sur l'HERAULT qui s'est terminée par une courte mais impressionnante sortie en mer car le temps était mauvais. Nous avons fait le tour de l'étang de THAU sur lequel sont installés les parcs à huîtres et à moules avant la visite du musée.

Nous avons regretté que le soleil ne soit pas toujours au rendez-vous. Mais, nous sommes revenus contents de notre séjour riche en découvertes.

Nous remercions l'A.P.E.L., l'O.G.E.C. et la Mairie pour leur aide financière ainsi que les mamans accompagnatrices."

AUTRES NOUVELLES :

=====

Comme l'an dernier, les cours moyens ont participé au concours de la Prévention Routière à ST PAL DE MONS : 6 enfants y ont obtenu leur certificat.

Le voyage scolaire, pour les enfants de maternelle, s'est déroulé cette année à la ferme équestre du BUISSON, à Lichemialle, où ils ont appris à soigner et à monter les poneys.

Le 3 juillet, une rencontre sportive avec 4 autres écoles aura lieu sur le stade de MONTFAUCON où petits et grands pourront exercer leur talent sportif.

Cette année, la KERMESSE se déroulera le Dimanche 26 JUILLET avec animation, stands de jeux, buvette, repas. Nous vous y attendons nombreux.

Les quatre élèves de Cours Moyen 2 nous quittent cette fin d'année pour entrer en 6eme. Heureusement pour l'avenir de l'école, des petits viennent prendre la relève! Nous laissons donc une dernière fois la parole à nos grands pour présenter les activités de l'année, orientées vers deux objectifs principaux :

- Sensibilisation à l'environnement
  - Correspondance avec une classe urbaine
- pour faire connaissance avec la ville et son cadre de vie.

### 1- RENCONTRES SPORTIVES U.S.E.P.

Celles ci se déroulent avec les écoles publiques d'Ouillas, de la Chapelle d'Aurec et de la Séauve, quatre à cinq fois par an. Nous y pratiquons toutes sortes de sport : Hockey, Saut en longueur, Lancer de balles, Basket, Escrime et Lutte.

### 2- ACTIVITES DIVERSES :

Au mois d'octobre nous avons préparé une exposition de champignons sous la conduite de Mr Belin, membre de la Société mycologique de Sainte-Sigolène et professeur au collège de Saint-Didier. Il nous a présenté des diapositives pour nous apprendre à reconnaître les champignons vénéneux que nous n'avions pas trouvés dans nos cueillettes.

Au mois de février, nous sommes allés au Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne où nous avons vu des armes et des armures du Moyen-Age. Le 5 juin, nous avons visité la Maison de l'escargot à Grazac, dirigé par Mr Charrat, et nous avons découvert comment sont élevés les escargots gros-gris. Nous y avons appris énormément de choses sur la vie de ces Gastéropodes.

Le 12 juin, nous sommes allés à Fomourette (Mazet Saint-Voy) chez Mr et Mme Cartal qui nous ont présenté toutes sortes de plantes médicinales qu'ils cultivent. Cela nous a bien aidé pour la confection de notre herbier et le travail en botanique que nous avons commencé l'année dernière.

### 3- RENCONTRE AVEC NOS CORRESPONDANTS:

Au mois de Mars, nous avons commencé à visiter Lyon (Quartier de la Part Dieu) avec nos correspondants de l'Ecole Henri Wallon de Vénissieux. Ceux-ci nous ont rendu visite à leur tour deux jours courant mai et nous terminerons par un petit séjour à Lyon fin Juin qui nous permettra de voir Fourvière, les monuments Gallo-Romains, le vieux Lyon et le centre-ville.



## MERES DE FAMILLE A L'HONNEUR

\*\*\*\*\*

C'est une bien sympathique cérémonie qui s'est déroulée le 21 Juin à la salle des fêtes, où Monsieur le Maire a remis la médaille de la Famille Française à quatre mamans de la commune, Mesdames :

- Maurice RASCLE
- Lucien GUILLAUMOND
- Marc PEYRARD et
- Michel BASTIN.

Monsieur le Maire a exprimé sa joie de pouvoir ainsi mettre à l'honneur ces mères de familles nombreuses, si souvent à la tâche. Lors de la remise des cadeaux, les papas n'étaient pas oubliés : c'était le jour de la fête des Pères ! Et comme c'était aussi le jour de la fête nationale de la Musique, le "BON AIR", toujours attentif à nos fêtes communales, était là pour donner l'aubade à tous les participants. Et c'est, bien sûr, avec le verre de l'amitié que s'est achevée cette cérémonie. UN GRAND BRAVO à ces 4 mamans.

## CALENDRIER DES FETES DU 2ème SEMESTRE 1992

\*\*\*\*\*

12 JUILLET	- Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
25 JUILLET	- Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
25 JUILLET	- Bal familial (SAPEURS-POMPIERS)
26 JUILLET	- Kermesse des Ecoles (OGEC - APEL)
8/9/10 AOUT	- Fête patronale
15 AOUT	- Soupe aux choux (LE BON AIR)
23 AOUT	- Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
19 SEPTEMBRE	- Soirée choucroute (COMITE DES FETES)
26 SEPTEMBRE	- Concours de Boules (LA BOULE AMICALE)
21 NOVEMBRE	- Bal familial (LE BON AIR)
22 NOVEMBRE	- Concours de Belote (COMITE DES FETES)
6 DECEMBRE	- Sainte-Barbe (SAPEURS-POMPIERS)
13 DECEMBRE	- Concours de Belote (A.F.N.)

DES NOUVELLES DE NOS SOCIETES

LE PETIT MOT DE L'E.S.S.R.

\*\*\*\*\*

Après la saison faste qui vit l'ascension de l'équipe fanion et de l'équipe féminine en division supérieure, cette année 1991 - 1992 fut une année de transition.

On attendait beaucoup de l'équipe première. En effet, à la mi-championnat, cette formation jouait les tous premiers rôles et aurait pu prétendre à l'accès historique en Ière division. Malheureusement, un relâchement coupable et un manque d'assiduité aux entraînements auront privé les joueurs de cette joie. Sans vouloir critiquer qui que ce soit, nous espérons une remise en question de tout le monde et une grande volonté afin que l'année qui vient ne voit pas se renouveler semblable cas.

Quant à l'équipe réserve, après bien des péripéties, elle est parvenue, en fin de saison, à redresser la tête. Cette formation étant le réservoir de l'équipe fanion, elle aura plus ou moins bien rempli le rôle qui est le sien, c'est-à-dire fournir des éléments capables d'évoluer dans la division supérieure. Nous aimerions, aussi, que ces joueurs participent à l'entraînement, car, avec cet exercice, ils seront capables de rivaliser avec les joueurs de l'équipe fanion.

Peu de clubs peuvent se vanter d'avoir des filles capables de jouer au football. Ayant accédé à l'échelon supérieur l'an passé, nos représentantes féminines avaient, pour objectif, le maintien et pourquoi pas venir taquiner les formations plus huppées de la Loire. Ce but aura été atteint non sans mal, mais, la solidarité et l'entente qui ont animé ce groupe les auront particulièrement aidées dans cette tâche. Le seul regret qui vienne ternir cette saison aura été le I/4 de finale de la coupe de la HTE LOIRE qu'elles n'ont pas daigné jouer contre les Portugaises du PUY. C'est dommage, car, arriver à ce niveau d'une telle compétition ne se renouvellera peut-être pas tous les ans.

Les équipes ayant apporté le plus de satisfaction sont celles des jeunes, malgré leur première année de football. Emportées par un élan enthousiaste, ces formations disciplinées et très fair-play nous ont montré un football vif et alerte. En pratiquant un jeu offensif à tout-va et dans un bon esprit, les supporters et dirigeants furent enchantés du beau spectacle offert, et, ce tout au long de cette brillante saison. Nous noterons, donc, que ces jeunes, bien encadrés par leurs entraîneurs, sont à présent de véritables espoirs sur lesquels le club peut compter, et, un bon exemple que les autres formations devraient suivre.

Le club est en bonne marche : il présente un bilan financier positif, et, a donc de bonnes bases pour continuer cette construction et donner l'occasion aux assidus de ce sport de pouvoir le pratiquer dans de bonnes conditions.

Pour information, le club est désireux de recruter des joueurs dans les catégories seniors-juniors féminines-pupilles-poussins et débutants. Se faire connaître au plus vite auprès des dirigeants qui vous expliqueront les modalités à suivre.

Merci et bravo à tous.

L'équipe des dirigeants

## UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE "BON AIR"

\*\*\*\*\*

La première pensée du "Bon Air" s'adresse, tout d'abord, à tout le village. A l'occasion du Concours Départemental des 30 et 31 Mai, nous avons constaté tout l'entrain et l'engagement des gens de ST ROMAIN ; et, si cette fête fut une réussite, c'est d'abord grâce à tous les bénévoles présents durant ces deux jours. C'est de cette amitié et solidarité que nous tenons à vous remercier à travers ces quelques mots. Grâce à un nettoyage rapide et efficace de tous ces bénévoles, le "Bon Air" ainsi libéré a pu défendre les couleurs de la HTE LOIRE au Concours National, à VIVIERS AU COURT, lors du week-end de Pentecôte. Les musiciens obtinrent une sixième place (sur 16 batteries fanfares présentes ce jour-là) qui fut ressentie par tous comme une belle récompense après une difficile année de travail.

Ce résultat satisfaisant incite la Société à aller encore plus de l'avant et de démarrer sur de nouvelles bases, la saison prochaine. Depuis plusieurs années, les jeunes de l'Ecole de Musique faisaient des percussions et, cette année, nous voulons, tout en continuant le pupitre de percussions, démarrer un pupitre de cuivres (clairons). Quand nous disons "démarrer", ceci signifie que nous repartirons à zéro ; tout sera appris depuis le début.

A ce propos, nous lançons un nouvel appel à vous tous qui seriez intéressé par la musique. Ce pupitre sera, nous vous le rappelons, pour les débutants : alors, n'hésitez plus, le "Bon Air" a besoin d'une école de musique nombreuse et motivée pour les années à venir. Qu'è ceux qui voudraient nous rejoindre se fassent connaître lors des répétitions dont voici les nouveaux horaires : le vendredi et le samedi, à partir de 19 H 30, et, ceci dès maintenant. La saison 92-93 commencera dès le mois de Septembre avec la préparation du gala qui nous est si cher, et, si certains d'entre vous se sentent une âme d'acteurs, ils seront accueillis à "bras ouverts" par notre modeste troupe.

Il est temps de conclure en vous souhaitant à tous de bonnes vacances et en vous donnant rendez-vous pour notre traditionnelle soupe aux choux du 15 AOUT.

Le Bon Air  
Musique et Twirling